



Intoxication : traitement

🕒 paru le 23/07/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Une intoxication est le résultat de l'absorption d'une certaine quantité de substance toxique dans le corps.

Il peut s'agir

- d'une matière solide (médicament, drogue, etc.),
- d'un liquide (alcool, produit de nettoyage, etc.)
- d'un gaz (CO (monoxyde de carbone), etc.).

L'absorption dans l'organisme peut se faire

- par la bouche (ingestion),
- par inhalation,
- par injection,
- par les muqueuses,
- par la peau.

En raison de son action chimique, la substance toxique poison peut abîmer certaines structures du corps et nuire ainsi à son fonctionnement normal. L'intoxication peut être intentionnelle (par exemple tentative de meurtre ou de suicide), involontaire ou accidentelle, comme en cas d'intoxication au CO.

Quelle est leur fréquence ?

En 2014, le Centre Antipoisons a reçu 54 206 appels, soit une moyenne de 149 appels par jour. Au cours de la même année, on a noté 7 472 hospitalisations à la suite d'une intoxication. La moitié des appels concernait une intoxication chez des adultes, l'autre moitié une intoxication chez des enfants. Les femmes sont plus concernées que les hommes par les cas d'intoxication. Il s'agit, 1 fois sur 2, d'une intoxication par un médicament, et, 1 fois sur 4, par un produit ménager. En ce qui concerne la porte d'entrée, l'absorption se fait surtout par ingestion chez les enfants (presque 9 fois sur 10), et 1 fois sur 2 chez les adultes. Presque 9 fois sur 10, il s'agit d'un accident involontaire. Cette année-là, six décès par intoxication ont été signalés au Centre Antipoisons.

Comment les reconnaître ?

Les principaux symptômes sont la diminution de l'état de conscience et les difficultés à respirer. Toute personne inconsciente peut donc avoir été victime d'une intoxication. Les autres signes sont plus variables et dépendent du produit. Le pouls peut être rapide, lent ou irrégulier. La peau est souvent moite et humide. Les pupilles sont dilatées ou au contraire très contractées. Elles ne réagissent pas à la lumière. Parfois, la victime a des convulsions. Les nausées et les vomissements sont également fréquents. La température corporelle peut augmenter ou baisser.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le médecin envisagera la possibilité d'une intoxication en analysant les circonstances. Mais le principal souci du médecin vis-à-vis d'une personne inconsciente est de le prendre rapidement en charge : dégager les voies respiratoires et assurer le fonctionnement normal du cœur.

Que pouvez-vous faire ?

Il est primordial de bien inspecter l'environnement. Mais pensez d'abord à votre propre sécurité.

- Ne restez pas dans un endroit rempli de gaz ou de produits toxiques comme des produits pulvérisés. Si nécessaire, laissez d'abord entrer de l'air frais en ouvrant portes et fenêtres.
- Y a-t-il des boîtes vides ? Des aiguilles ? Des bouteilles vides ?
- La victime était-elle occupée avec des pesticides ?
- Y a-t-il éventuellement du CO (monoxyde de carbone) dans la pièce (garage, salle de bains, etc.) ?

Notez les noms des produits que vous trouvez ainsi que leur quantité. Appelez immédiatement le Centre Antipoisons au 070 245 245. Ils pourront vous dire ce que vous devez ou ne devez pas faire. Ils évalueront aussi la nécessité d'appeler les services d'urgence (112).

Restez avec la victime jusqu'à l'arrivée des services de secours, mais

- Ne lui donnez pas d'eau ni de lait ; ce ne sont pas des antidotes et ces liquides n'aideront pas la victime.
- N'essayez pas de faire vomir la victime ; elle peut s'étouffer, et le poison finira dans les poumons.

Du charbon de bois médicinal dissous dans l'eau peut être administré à une personne uniquement si elle est suffisamment consciente, capable d'avaler normalement : 50 g pour un adulte, 1 g pour un enfant par kilo de poids corporel. Le charbon de bois médicinal n'est pas toujours la solution. Si vous en avez chez vous, demandez au Centre Antipoisons si vous pouvez en administrer.

Que peut faire votre médecin ?

Fort heureusement, la plupart des cas d'intoxication ne sont pas très graves. Souvent, un traitement des symptômes et une attitude prudente suffisent.

Le médecin examinera toujours minutieusement la victime : état de conscience, respiration, fonction du cœur. S'il y a un problème avec l'une de ces fonctions, il en informe immédiatement les services de secours. En les attendant, il reste avec la victime et surveille ses paramètres vitaux. Si nécessaire, il commencera la réanimation.

À l'hôpital, le personnel soignant essaiera de réduire l'absorption du poison en administrant du charbon de bois médicinal et/ou en pratiquant un lavage d'estomac. Dans des cas rares, on y commencera aussi une dialyse rénale.

En savoir plus ?

- [Lire avant utilisation Ça peut sauver des vies – SPF Santé publique et Centre Antipoisons](#)
- [Lire avant utilisation Ça peut sauver des vies \(vidéos\) – SPF Santé publique et Centre Antipoisons](#)
- [Contes en ligne sur les produits chimiques \(vidéo\) – SPF Santé publique et Centre Antipoisons](#)
- [Médicaments – Centre Antipoisons](#)
- [Monoxyde de carbone – Centre Antipoisons](#)
- [Produits ménagers – Centre Antipoisons](#)
- [Nature – Centre Antipoisons](#)

Vous cherchez une aide plus spécialisée ?

- [Centre Antipoisons 070 245 245](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Traitement de l'intoxication' \(2000\), mis à jour le 18.06.2017 et adapté au contexte belge le 18.03.20 – ebpracticenet](#)